



Dois-je opter pour le statut d'auto-entrepreneur?

Par lemonteur

Bonjour,

Je suis étudiant (18 ans), et je n'ai pas de travail. Je songe à gagner un peu en proposant un service de montage de pc.

J'ai peur que ce ne soit pas assez rentable pour gérer une auto-entreprise, que dois-je faire?

Si dois-je me déclarer auto-entrepreneur? Comment gérer les impôts (en tant qu'auto-entrepreneur ou non, je ne m'y connais pas du tout).

Par Burs

Bonjour, le statut d'auto entrepreneur est très souple, vous ne paierez que ce que vous déclarez (si vous ne faite aucun chiffre d'affaire, vous ne paierez rien). 2 possibilités, soit vous vous déclarez uniquement en prestation de service, soit en vente et prestation. Mais rassurez vous, aucuns risques, si vous voyez que ça ne marche pas, vous demandez à faire soit une pose, soit fermer votre entreprise (cout 60?) et c'est officiel du jour au lendemain après RV auprès de la chambre des métiers.